

La Marsa, le 17 avril 2020

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

Voilà près de quatre semaines que nos vies sont bouleversées par les contraintes et les conséquences du confinement, que vos enfants suivent l'école à la maison et que vous êtes vous-mêmes pleinement mobilisés à leurs côtés pour assurer la continuité pédagogique.

Aussi, en ce moment de congés scolaires, qui est aussi pour nous celui du bilan de la mise en œuvre de cet enseignement à distance, nous souhaitons vous inciter -pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait- à répondre à l'enquête que nous vous avons déjà adressée et vous dire que dès la semaine de la rentrée, vous serez également consultés, directement, classe par classe, pour nous aider à repérer et lever les dernières difficultés.

Ce dispositif ne remplace pas l'immersion de vos enfants dans leurs classes. Néanmoins, être parvenu à maintenir une continuité des enseignements en un délai si serré, révèle d'autant mieux l'excellence du réseau dont nous dépendons : celui des lycées français à l'étranger.

Nous avons tendance à l'oublier : notre force est notre appartenance à ce réseau unique au monde, composé de 522 établissements, répartis dans 139 pays, et accueillant 370 000 élèves, dont 60% ne sont pas de nationalité française.

Unique au monde par son ampleur et sa densité ainsi que par son unité, garantie par l'homologation accordée et vérifiée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ce réseau si attractif, doit se montrer encore plus solidaire dans la situation de crise que nous traversons.

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger anime, coordonne et finance les activités de ce réseau sur plusieurs plans : la formation des personnels, les projets immobiliers, la sûreté et de la sécurité des établissements, le recrutement et de la rémunération des enseignants titulaires, les aides à la scolarité et des bourses scolaires. Cette agence, à but non lucratif, faut-il le rappeler, doit garantir sa pérennité aujourd'hui clairement menacée.

---

Elle ne le pourra que si chaque entité du réseau continue à verser sa quote-part financière au bon fonctionnement de l'ensemble. La responsabilité de notre établissement est d'autant plus grande qu'il bénéficie largement de ce principe de solidarité, recevant de l'AEFE, trois fois plus qu'il ne lui verse.

Le non règlement des frais de scolarité du troisième trimestre au prétexte que l'école se fait à la maison mettrait en péril non seulement notre propre établissement qui connaîtrait une crise de trésorerie majeure mais aussi le réseau auquel nous appartenons et dont nous dépendons.

C'est pourquoi, je remercie les familles de régler ces droits de scolarité avant le 8 mai, de même que j'encourage les parents qui seraient en grande difficulté matérielle à se manifester pour convenir de reports de paiement et/ou d'échéanciers.

Je précise enfin que la facturation des frais annexes correspondant à des services non rendus (transports, demi-pension, internat) est bien entendu annulée.

Ces mesures locales que nous devons prendre immédiatement seront prochainement accompagnées par une réponse globale prise pour l'ensemble du réseau des lycées français de l'étranger. Je peux déjà vous annoncer que le dispositif des bourses à destination des familles françaises va être adapté et renforcé.

J'ai toute confiance en notre communauté éducative unie et rassemblée, pour que l'Établissement Régional de La Marsa sorte grandi de cette épreuve, pour le plus grand bien de nos enfants.

Le proviseur

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'M' followed by a horizontal line. To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text: 'AMBASSADE DE FRANCE' at the top, 'ETABLISSEMENT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT DE LA MARSA' in the center, and 'LE PROVISEUR' and 'AFFAIRES CULTURELLES' at the bottom.

Jean-Jacques MOIROUD

---